

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AI Index: AFR 29/001/2007 (Document Public)
Nr du Service de Presse : 015
24 janvier 2007

Guinée : Les tueries doivent immédiatement cesser

Depuis le 10 janvier 2007 plus de 30 personnes ont été tuées par les forces de sécurité durant des manifestations et, selon des nombreuses sources, la journée du lundi 22 janvier a été de loin la plus meurtrière, déclare aujourd'hui Amnesty International qui lance un appel aux autorités guinéennes pour que ces tueries cessent immédiatement.

Amnesty International s'inquiète de l'usage excessif de la force par les militaires et des policiers qui, depuis le début des manifestations de janvier 2007, ont à plusieurs reprises tiré à balles réelles sur des manifestants non armés qui réclamaient le départ du chef de l'État, Lansana Conté, qui dirige le pays depuis 1984.

À Kankan, le 22 janvier 2007, les forces de sécurité ont tué au moins deux personnes et en ont blessé plusieurs autres. Un témoin a déclaré à Amnesty International : « *Les manifestants se dirigeaient vers la préfecture. Au moment où ils sont arrivés à la place de l'indépendance, les militaires ont tiré des rafales en l'air pour les effrayer mais un des militaires a tiré sur Mamady Camara, âgé de 11 ans. Le garçon a été mortellement touché à la poitrine et au ventre.* » Amnesty International a également appris qu'un militaire se trouvant dans les bureaux du gouverneur a également fait usage de son arme sur la foule, tuant un tailleur, Yaya Sidibé.

Plusieurs témoins ont affirmé à Amnesty International que les forces de sécurité y compris des militaires ont fait usage de leurs armes à feu sur des manifestants non armés dont des mineurs. L'un de ces témoins a raconté à Amnesty International que Souleymane Ba, un garçon âgé de 10 ans a été mortellement touché durant la manifestation qui s'était déroulée dans le quartier Simbaya, commune de Ratoma à Conakry, la capitale, le 17 janvier 2007.

Un autre témoin a confié à Amnesty International : « *Le vendredi 19 janvier, dans la ville de Kissidougou [situé à l'est du pays] les forces de sécurité ont tiré des rafales en l'air. Un des militaires, après avoir vidé son chargeur en l'air, a pris son revolver et a tiré sur les manifestants. Aboubacar Camara, élève en terminale au Lycée Ernesto a été mortellement atteint. Oumar Diallo, un autre élève également blessé par balles, qui s'est précipité pour secourir son ami, a reçu des coups de crosse. Il a perdu connaissance et a été admis à l'hôpital.* »

Depuis le 10 janvier 2007, la Guinée est secouée par une vague de manifestations pacifiques. Les principaux syndicats du pays soutenus par les partis d'opposition ont lancé un appel illimité à la grève générale pour protester notamment contre la baisse du pouvoir d'achat et l'ingérence du chef de l'État dans les affaires judiciaires. Des manifestations ont été organisées à Conakry et d'autres villes du pays dont Nzérékoré, Kissidougou, Siguiry et Kankan.

« Lors de chacune de ces manifestations, les forces de sécurité n'ont pas hésité à faire feu sur les manifestants, en dépit du fait que leur vie ou celle de tiers n'était apparemment pas menacée, » précise aujourd'hui Veronique Aubert, Directrice Adjointe du programme Afrique d'Amnesty International.

Amnesty International considère que les forces de sécurité guinéennes ont violé les droits humains des victimes et agi en contradiction avec les normes internationales régissant l'action de ces forces et notamment les *Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois*. Le Principe 9 de ce texte adopté par les Nations Unies précise « *les responsables de l'application des lois ne doivent pas faire usage d'armes à feu contre des personnes, sauf en cas de légitime défense ou pour défendre des tiers contre une menace imminente de mort ou de blessure grave* », et qu'ils « *ne recourront intentionnellement à l'usage meurtrier d'armes à feu que lorsque cela est absolument inévitable pour protéger des vies humaines* ».

Cet usage excessif et délibéré de la force constitue la réponse habituelle des autorités guinéennes chaque fois que leur pouvoir est contesté dans la rue. Confronté à cette violence policière, quelques manifestants s'en sont également pris aux forces de l'ordre, le 13 janvier 2007, en lançant des pierres sur les patrouilles policières à Conakry, notamment dans le quartier de Hamdallaye. Les forces de sécurité (composées de policiers et de militaires) ont riposté à l'aide de gaz lacrymogène et ont pénétré de force dans des maisons particulières afin de rechercher et d'arrêter des suspects.

« Ces personnes arrêtées encourent des risques sérieux de torture et de mauvais traitements, qui constituent les pratiques habituelles des forces de sécurité. Nous lançons un appel aux autorités guinéennes pour que des ordres stricts soient donnés aux forces de sécurité afin que les droits fondamentaux de toute personne arrêtée soient respectés, » déclare aujourd'hui Veronique Aubert.

À la suite de cette vague de protestations, le gouverneur de Conakry a interdit, le 14 janvier 2007, toute manifestation dans la capitale. Cela n'a pas dissuadé le mouvement lancé par les syndicats qui a continué d'organiser des manifestations dans les principales villes du pays.

L'organisation s'inquiète également des informations selon lesquelles le Chef de l'État aurait proféré, le 18 janvier 2007, des menaces de mort contre certains responsables syndicaux. Selon un responsable syndical, interrogé par Radio France International (RFI), le Président Conté aurait menacé de mort des syndicalistes lors d'une réunion.

« Face à des événements d'une telle gravité qui font des morts et des blessés quasiment tous les jours depuis deux semaines, le président Conté doit donner immédiatement et publiquement l'ordre à ses forces de sécurité de cesser tout usage excessif de la force contre des manifestants qui ne représentent pas de menace pour la vie de tiers, » affirme Veronique Aubert.

L'organisation demande également la constitution d'une enquête indépendante visant à faire la lumière sur ces événements et à traduire en justice les auteurs de ces actes.

« S'il n'est pas mis au plus vite un terme à l'impunité, la Guinée risque de basculer dans une situation incontrôlée qui pourraient entraîner de nouvelles et graves atteintes aux droits humains, » déclare aujourd'hui Veronique Aubert.

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566. Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW. web: <http://www.amnesty.org>
For latest human rights news view <http://news.amnesty.org>